

POUR VOUS
LE DÉPARTEMENT AGIT !


**SAÔNE
& LOIRE**
DÉPARTEMENT



DOSSIER DE PRESSE

ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

VENDREDI 19 JUIN 2026

ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

VENDREDI 19 JUIN 2026

ORDRE DU JOUR

9H30 : OUVERTURE DE LA SÉANCE

EXAMEN DES RAPPORTS AVEC DÉBATS

RAPPORT 2302

➔ **ÉTUDE PROSPECTIVE SUR L'ADÉQUATION ENTRE LA DISPONIBILITÉ DES RESSOURCES EN EAU ET LES BESOINS DES DIFFÉRENTS USAGES À L'ÉCHELLE DE LA SAÔNE-ET-LOIRE**

Synthèse et perspectives

RAPPORT 305

➔ **SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DES USAGES ET SERVICES NUMÉRIQUES 2025-2029**

Attribution de subventions du PLAN NUMERIQUE71 pour l'exercice 2026 et prolongation du dispositif

RAPPORT 301

➔ **PARTENARIAT AVEC LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA SAÔNE-ET-LOIRE**

Adoption d'une convention-cadre biennale de partenariat (2026-2027) et d'une convention de prestation de services pour une étude sur l'efficacité des réflecteurs anti-collisions

RAPPORT 204

➔ **SOLIDARITÉS 71**

Bilan 2025 du Schéma unique «Solidarités 71» et actualisation des programmes d'actions pour 2026

RAPPORT 201

➔ **HIPPOCRATE 71**

Maintien et installation des professionnels de santé en Saône-et-Loire

RAPPORT 202

➔ **CENTRE DÉPARTEMENTAL DE SANTÉ**

Accord-cadre avec l'Hôpital du Creusot - Groupe SOS Santé

RAPPORT 206

➔ **POLITIQUE DÉPARTEMENTALE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES**

Attribution de subventions dans le cadre de l'appel à projets « Lutter contre les violences intra familiales »

RAPPORT 303

➔ **SOUTIEN AUX COLLECTIVITÉS**

Nouvelles attributions pour l'Appel à projets territoires 2026

RAPPORT 401

➔ **PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES BIBLIOTHÈQUES ET DE LA LECTURE PUBLIQUE 2026-2032**

Approbation du plan départemental de développement de la lecture publique et des bibliothèques, renouvellement des conventions entre le Département et les communes ou leurs regroupements du réseau de lecture publique et changement de nom de la bibliothèque départementale

RAPPORT 402

➔ **SUBVENTIONS POUR LE PATRIMOINE CULTUREL**

Attribution de subventions pour les associations concourant à la restauration du patrimoine et ajustement financier

RAPPORT 101

➔ **COMPTES DE GESTION 2025 DU COMPTABLE PUBLIC**

RAPPORT 102

➔ **COMPTES ADMINISTRATIFS 2025**

RAPPORT 103

➔ **AFFECTATIONS DES RÉSULTATS 2025**

RAPPORT 104

➔ **BUDGET DÉPARTEMENTAL 2026**

Décision modificative n°1

RAPPORT 105

➔ **AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET D'ENGAGEMENTS**

Créations, révisions, clôtures et informations

RAPPORT 108

➔ **PERSONNEL DÉPARTEMENTAL**

Transformations et suppressions de postes permanents - Création de postes temporaires

LES RAPPORTS SANS DÉBAT

RAPPORT 106

➔ **REMISES GRACIEUSES 1^{ER} ENVOI** - Année 2026

RAPPORT 107

➔ **COMPTE ÉPARGNE-TEMPS** - Instauration d'une compensation financière pour certains agents quittant la collectivité en contrepartie de jours inscrits dans leur compte épargne-temps

RAPPORT 108

➔ **MARCHÉS, ACCORDS CADRES ET AVENANTS PASSÉS PAR LE DÉPARTEMENT** - Information

RAPPORT 110

➔ **REPRÉSENTATION EN JUSTICE** - Information

RAPPORT 111

➔ **INDEMNITÉS DE SINISTRES** - Information

RAPPORT 112

➔ **DÉSIGNATIONS DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL AU SEIN DE COMMISSIONS INTERNES ET ORGANISMES EXTÉRIEURS**

RAPPORT 203

➔ **CENTRE DÉPARTEMENTAL DE SANTÉ**

Renouvellement du partenariat de télé ophtalmologie à Chauffailles

RAPPORT 205

➔ **CONTRAT LOCAL DES SOLIDARITÉS 2024-2027** - Exécution et évaluation à mi-parcours - Programmation 2026

RAPPORT 207

➔ **COMMISSION DES FINANCEURS DE LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE DE SAÔNE-ET-LOIRE (CFPPA)** – Rapport d'information relatif à l'activité 2025 - 2026

RAPPORT 304

➔ **DÉCLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER ET CESSIONS DE PARCELLES DE TERRAIN** - Communes de Saint-Agnan, Gigny-sur-Saône, Thil-sur-Arroux, Hurigny, Saint-Julien-de-Civry et Laizé

HOMMAGE



JACQUES MITAINE,
CONSEILLER GÉNÉRAL DE 1994 À 2008

L'ancien conseil général Jacques Mitaine est décédé début mai à l'âge de 93 ans, après une vie bien remplie à tous les niveaux.

Ingénieur chez Framatome au Creusot, ce natif de Bourbon-Lancy s'est engagé dans la vie municipale vers la quarantaine aux côtés du maire Roger Luquet.

Conseiller municipal dès 1977 puis adjoint au maire, c'est en 1994 qu'il a étoffé ses fonctions au niveau départemental. Il était un élu profondément humain et investi pour l'intérêt général. Il aimait les gens, connaissait bien le terrain et les particularités locales.

C'est d'ailleurs ce qui l'a amené, à la retraite, à commencer à écrire.

D'abord des chroniques dans la presse locale, compilées ensuite dans un premier ouvrage « Paroles de Beurdin »... une légende historique à Bourbon-Lancy. Puis dans d'autres ouvrages : des éditions dans la même veine que son premier livre, mais aussi des pièces de théâtre et romans.

Une passion pour les traditions locales qui lui a conféré le titre de premier Grand maître de la confrérie « La fratrie des Beurdins », qu'il a lui-même créée en 2001 avec quelques amis adeptes de l'histoire et du patrimoine local. Un engagement de plus dans le monde associatif dans lequel il était très impliqué.

Au nom du Département de Saône-et-Loire, nous renouvelons nos condoléances attristées à ses proches.



ENVIRONNEMENT AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

RAPPORT 302

ÉTUDE PROSPECTIVE SUR L'ADÉQUATION ENTRE LA DISPONIBILITÉ DES RESSOURCES EN EAU ET LES BESOINS DES DIFFÉRENTS USAGES À L'ÉCHELLE DE LA SAÔNE ET-LOIRE

Synthèse et perspectives

La préservation de l'eau est l'affaire de tous. Et si le rapport de la société à l'usage de ce bien précieux, vital, qui conditionne notre environnement, notre avenir, et particulièrement l'avenir des futures générations, a évolué, tout le monde doit encore accentuer ses efforts.

Il s'agit ici de la synthèse d'une étude prospective pilotée par le Département sur l'adéquation entre ressources en eau et besoins des usages à l'horizon 2050-2070, qui aboutit aujourd'hui sur une plaquette à destination de tous les publics.

L'objectif de cette démarche est triple :

- Sensibiliser
- prévoir
- s'adapter

en dégagant de nouveaux moyens d'actions dans le cadre d'une réflexion collective (syndicats d'eau, syndicats de rivières, communes, EPCI, industriels, agriculteurs etc.) pour trouver des solutions pérennes.

En pilotant et finançant cette étude, en mobilisant l'ensemble des acteurs (Agences de l'eau, collectivités, monde agricole, Etat), le Département de Saône-et-Loire se positionne comme le coordinateur naturel de la gestion quantitative de l'eau en Saône-et-Loire.

Le Département de Saône-et-Loire a engagé de nombreuses actions depuis l'adoption du plan

Environnement en 2020, et sa déclinaison, le Plan Eau, qui vient compléter une politique structurelle ambitieuse. Qu'il s'agisse des collèges ou d'autres bâtiments, les projets départementaux intègrent des solutions pour consommer moins d'eau et désimperméabiliser les surfaces qui peuvent l'être.

Mais les enjeux liés à l'eau sont nombreux et plus larges. Chacun doit prendre sa part dans la question prégnante de l'avenir de cette ressource, en continue baisse depuis plusieurs années.

À l'horizon 2050-2070 (scénario médian) :

- ➡ Débits estivaux en baisse de -19 % en moyenne sur le département : jusqu'à -35 % sur l'Arconce et la Bourbince.
- ➡ Débits d'étiage* en baisse de -41 % en moyenne : jusqu'à -73 % sur l'Arroux et l'Arconce.
- ➡ La période d'étiage s'allonge de près de 2 mois et démarre désormais en mai pour s'étirer jusqu'en novembre.
- ➡ Sur les bassins Arroux, Bourbince et Arconce, les tensions sont structurelles : même sans aucun prélèvement humain, l'évapotranspiration seule épuise la ressource nécessaire aux milieux aquatiques.
- ➡ Seul l'axe Saône devrait rester résilient à moyen terme, malgré une aggravation en partie aval.

RAPPORT 305

SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DES USAGÉS ET SERVICES NUMÉRIQUES 2025-2029

Attribution de subventions du PLAN NUMERIQUE71 pour l'exercice 2026 et prolongation du dispositif

Dans le cadre du Schéma départemental des usages et services du numérique (SDUSN) adopté par l'Assemblée départementale du 27 mars 2025, le Département de Saône-et-Loire aide financièrement les communes et les intercommunalités dans leurs projets de digitalisation et les services numériques des communes et de leurs groupements via le « Plan Numérique71 ».

Ce dispositif a été fortement plébiscité en 2025 avec une consommation de l'enveloppe dédiée en seulement 2 mois, confortant la pertinence de ce plan en adéquation avec les besoins des collectivités locales.

➡ Fort du succès et de l'utilité avérée de cette première édition, et malgré un contexte budgétaire contraint, la Commission permanente du 6 février 2026 a adopté la reconduction de ce dispositif d'aide pour 2026, pour une enveloppe budgétaire de 300 000 €.

Les communes et leurs groupements ont ainsi eu la possibilité à partir du 13 février 2026, de déposer dans les conditions explicitées dans le règlement une demande d'aide sur la plateforme

dématérialisée du site internet du Département, pour un projet s'inscrivant dans l'une des thématiques suivantes : numérique éducatif, médiation et autonomie numérique, services du quotidien, numérique responsable et résilient, intelligence artificielle.

Avec 45 dossiers déposés en 3 mois pour une consommation de l'enveloppe dédiée à hauteur de 91 %, force est de constater que ce dispositif rencontre le même succès qu'en 2025 et remplit pleinement son objectif.

- ➡ 42,2% = équipements des écoles pour le numérique
- ➡ 42,2% = services du quotidien
- ➡ 15,6% = usages innovants et résilients.

➤ 300 000 € d'enveloppe initiale consommée à hauteur de 274 846 € + 200 000 € d'aides complémentaires = 500 000 € d'aide départementale au global en 2026 pour prolonger le dispositif

RAPPORT 301

PARTENARIAT AVEC LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LA SAÔNE-ET-LOIRE

Adoption d'une convention-cadre biennale de partenariat (2026-2027) et d'une convention de prestation de services pour une étude sur l'efficacité des réflecteurs anti-collision et prolongation du dispositif

Le Département de Saône-et-Loire a placé la transition écologique et la préservation de la biodiversité au cœur de son action à travers son « Plan environnement 2020-2030 ».

Dans ce cadre, le partenariat avec la Fédération départementale des Chasseurs de la Saône-et-Loire joue un rôle central.

La Saône-et-Loire est le premier département à construire un protocole scientifique national pour mesurer l'efficacité des réflecteurs gibier.

La coopération engagée en 2024 a déjà permis d'initier des actions stratégiques pour sécuriser les routes, les haies mettre en valeur les haies agricoles et

expérimenter de nouvelles pratiques de gestion des espaces qu'ils soient naturels ou anthropisés.

Aussi, le Département de Saône-et-Loire renouvelle pour 2026-2027 son partenariat avec la Fédération départementale des chasseurs (FDC 71 afin de :

- ➡ réaliser cette étude inédite en France sur les réflecteurs
- ➡ renforcer les actions de sensibilisation autour des haies et du bocage
- ➡ finaliser le suivi des délaissés routiers dans le cadre d'une étude régionale sur la Régénération naturelle assistée.

La nouvelle convention s'articulera autour des mêmes axes de collaboration en prévoyant les actions suivantes :

- ➡ Sécurité routière et collisions faune sauvage
 - échange de données sur les collisions avec

la faune sur les infrastructures routières départementales (convention spécifique signée en 2024 reconduite tacitement)

- équipement (par le Département de Saône-et-Loire) de 4 nouveaux tronçons de réflecteurs anticollision : 21 111€
- réalisation de l'étude sur l'efficacité de ces réflecteurs : 15 134€

- ➡ Bocage et haies agricoles
 - poursuite de la sensibilisation des élus locaux (projets de plantation de haies ou d'installation de chaufferie biomasse)
 - expérimentation de remontée des haies (afin d'améliorer la connaissance et le conseil aux agriculteurs désireux de produire des plaquettes bocagères)

- ➡ Régénération naturelle assistée, avec la dernière année de suivi des 2 délaissés routiers dans le cadre de l'étude régionale (afin d'objectiver l'intérêt de cette méthode alternative).

➤ Le Département de Saône-et-Loire approuve la convention-cadre biennale de partenariat 2026-2027 et la convention de prestation de services pour la réalisation d'une étude sur l'efficacité des dispositifs réflecteurs anticollision, et attribue 22 445 € à la Fédération départementale des chasseurs de la Saône-et-Loire.



SOLIDARITÉ / SANTÉ

RAPPORT 204

SOLIDARITÉS 71

Bilan 2025 du Schéma unique « Solidarités 71 » et actualisation des programmes d'actions pour 2026

Le schéma « Solidarités 71 » 2023-2027 affiche une stratégie claire, construite collectivement avec élus, agents, partenaires et usagers.

Ses objectifs

- décroisonner les politiques de solidarités
- rendre l'action publique plus lisible
- simplifier l'accès aux droits
- améliorer la qualité des réponses apportées aux habitants
- faciliter le travail quotidien des professionnels du secteur social et médico-social.

175 actions ont été engagées au plus près des Saône-et-Loiriens parmi lesquelles

- ➔ le village d'enfants à Saint-Gengoux-le-National

- ➔ le service Equinoxe qui a déjà permis à 80 enfants de retourner dans leur famille
- ➔ le déploiement de 4 équipes mobiles pour aider les personnes vulnérables en milieu rural
- ➔ le Forum Parentalité qui a réuni près de 800 participants
- ➔ la Journée nationale des aidants avec le Département de Saône-et-Loire aux côtés des familles
- ➔ la stratégie départementale Insertion-Emploi qui a permis à plus de 2000 bénéficiaires du RSA de retrouver un emploi

➔ **L'assemblée approuve le prolongement d'une année « Solidarités 71 » avec les partenaires locaux, jusqu'en 2028.**

RAPPORT 201

HIPPOCRATE 71

Maintien et installation des professionnels de santé en Saône-et-Loire

Soucieux d'offrir un service de santé optimal et un aménagement équilibré de son territoire en matière de soins, le Département se mobilise fortement pour soutenir les étudiants en médecine et encourager l'installation et le maintien des professionnels de santé libéraux sur son territoire au travers du dispositif Hippocrate 71. Le règlement a fait l'objet de plusieurs modifications pour être en phase avec la réalité des besoins.

BILAN DE DEUX ANS D'HIPPOCRATE 71

- ➔ Aide financière pour les primo-installations en contrepartie de 3 années d'exercice en Saône-et-Loire

23 dossiers soutenus / près de 120 000 €

- ➔ Fonds de soutien pour les médecins qui portent un projet immobilier pour créer leur cabinet en contrepartie de 10 ans d'exercice
- Échanges en cours pour plusieurs dossiers**

- ➔ Aide aux cours de français médical pour les médecins étrangers
- 2 dossiers / 2 000 €**

- ➔ Bourses d'études pour les étudiants dès le 2ème cycle en contrepartie de 5 ans d'exercice en Saône-et-Loire à l'issue des études
- 8 bourses / 349 500 €**

- ➔ Soutien financier pour le déplacement des externes
- 95 dossiers / 30 000 €**

- ➔ Logement des étudiants
- 1 dossier (PETR Mâconnais-Tournugeois) / 5 000 € par an**

- ➔ Fonds de soutien à l'investissement pour la

création, réhabilitation ou extension de logements étudiants pour les collectivités

2 dossiers (Ouroux-sur-Saône et MBA) / 97 000 €

➔ **Total des aides départementales en 2 ans : 608 884 €**

Dans le cadre de ce dispositif, l'assemblée approuve aujourd'hui :

- ➔ 10 aides aux déplacements à 10 étudiants en 2ème cycle des études de médecine, effectuant un stage en Saône-et-Loire, pour un montant total de 3 171 €

- ➔ Et 2 subventions à 2 médecins généralistes pour l'équipement de leur cabinet médical, d'un montant total de 6 959 €.

RAPPORT 202

CENTRE DÉPARTEMENTAL DE SANTÉ

Accord-cadre avec l'Hôpital du Creusot - Groupe SOS Santé

Afin d'améliorer l'accès aux soins à certaines spécialités et répondre aux besoins de la population, des conventions ont déjà été signées entre le Centre départemental de santé et les centres hospitaliers de Chalon-sur-Saône et Mâcon. Aujourd'hui, un nouveau partenariat va être conclu avec l'Hôpital du Creusot - Groupe SOS Santé,

Les objectifs :

- ➔ le recrutement de médecins, de paramédicaux ou d'autres professionnels de santé
- ➔ le numérique en santé
- ➔ le développement de l'interconnaissance ville / hôpital
- ➔ la formation.

RAPPORT 206

POLITIQUE DÉPARTEMENTALE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Attribution de subventions dans le cadre de l'appel à projets « Lutter contre les violences intra familiales »

Afin de renforcer la prévention et de favoriser une culture commune de lutte contre ces violences, le Département lance un appel à projets départemental pour l'année 2026 visant à soutenir des actions collectives de sensibilisation, d'information et de prévention des violences intra familiales.

➔ **L'enveloppe financière globale allouée à cet appel à projets est fixée à 10 600€, avec une subvention plafonnée à 1 000 € par projet**

➔ **13 projets ont été reçus et 11 ont été retenus.**

A photograph of three children in a library. A girl with long brown hair and a red and blue hair tie is in the center, looking at a book. To her left, another girl is partially visible, also looking at a book. To her right, a boy is looking towards the camera. They are surrounded by wooden bookshelves filled with books.

CULTURE

média
thèque 71

RAPPORT 401

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES BIBLIOTHÈQUES ET DE LA LECTURE PUBLIQUE 2026-2032

Approbation du plan départemental de développement de la lecture publique et des bibliothèques, renouvellement des conventions entre le Département de Saône-et-Loire et les communes ou leurs regroupements du réseau de lecture publique et changement de nom de la bibliothèque départementale

On parle de bibliothèque « troisième lieu », nouvelle génération, tiers lieu culturel, social, connecté... Les termes sont pluriels, les applications sur le terrain le sont tout autant.

Il ne s'agit pas de créer un modèle standardisé de bibliothèque, duplicable dans chaque territoire mais bien un service public culturel propre à chacun, adapté aux besoins des habitants.

Le Département, garant de la compétence lecture publique, a la volonté de proposer des moyens adaptés à chaque territoire leur permettant de

conduire des politiques publiques ambitieuses pour leurs bibliothèques, quels que soient leur taille ou le nombre d'habitants qu'elles desservent.

Le Département souhaite pour son réseau de 130 bibliothèques et d'une centaine de points lectures sur toute la Saône-et-Loire impulser fortement cette modernisation au travers de la réécriture de son plan départemental de développement des bibliothèques et de la lecture publique 2026-2032, rebâtir les conventions de partenariat qui le lie aux équipements du réseau et incarner ce renouveau par le changement de nom pour sa bibliothèque départementale qui devient Médiathèque 71.

Par ailleurs, au regard de l'étude « Les jeunes Français et la lecture » publiée en avril 2026 par le Ministère de la Culture, le Centre national du livre et l'institut Ipsos, il apparaît urgent de poursuivre et de renforcer les actions engagées en direction du jeune public de 0 à 18 ans, et d'en faire une priorité.

Les bibliothèques ont un rôle central à jouer pour continuer à transmettre le goût de la lecture, en proposant des collections adaptées, des services attractifs et des actions spécifiquement pensées pour ce public.

Ainsi, le Département de Saône-et-Loire vise dans son troisième Plan de Développement de la Lecture Publique (2026-2032) à faire des bibliothèques et médiathèques des lieux modernes, accueillants et utiles à tous, bien au-delà du simple prêt de livres. Face aux évolutions numériques, sociales et environnementales, elles sont appelées à devenir de véritables espaces de vie, de rencontre, d'apprentissage et de citoyenneté.

Le plan accorde une priorité forte aux jeunes de 0 à 18 ans afin de renforcer le goût de la lecture dès le plus jeune âge.

Il s'articule autour de trois ambitions : rendre les bibliothèques plus attractives et adaptées aux usages actuels, affirmer leur rôle dans l'inclusion, l'égalité et le développement de l'esprit critique, et renforcer la coopération ainsi que l'accompagnement des professionnels et bénévoles.

L'idée centrale est que la bibliothèque de demain soit un lieu ouvert, accessible, participatif et engagé au service de tous les habitants.

🔗 **L'Assemblée approuve le plan départemental de développement des bibliothèques et de la lecture publique 2026-2032 ainsi que le changement de nom de la BDSL, dorénavant Médiathèque 71**



FINANCES

RAPPORT 101

COMPTES DE GESTION 2025 DU COMPTABLE PUBLIC

L'arrêté des comptes 2025 de la collectivité doit intervenir avant le 30 juin 2026. Les comptes de gestion 2025 du budget principal et des budgets annexes révèlent une parfaite concordance avec les comptes administratifs, tant pour les résultats de l'exercice et les résultats de clôture que pour l'exécution budgétaire par article.

L'EXERCICE 2025 : ENTRE TENSIONS GÉOPOLITIQUES, CONTRAINTES NATIONALES ET RESILIENCE ÉCONOMIQUE



Tensions géopolitiques persistantes



Incertitudes nationales et poids du déficit



Reprise marquée du marché immobilier



Résilience de la croissance économique française



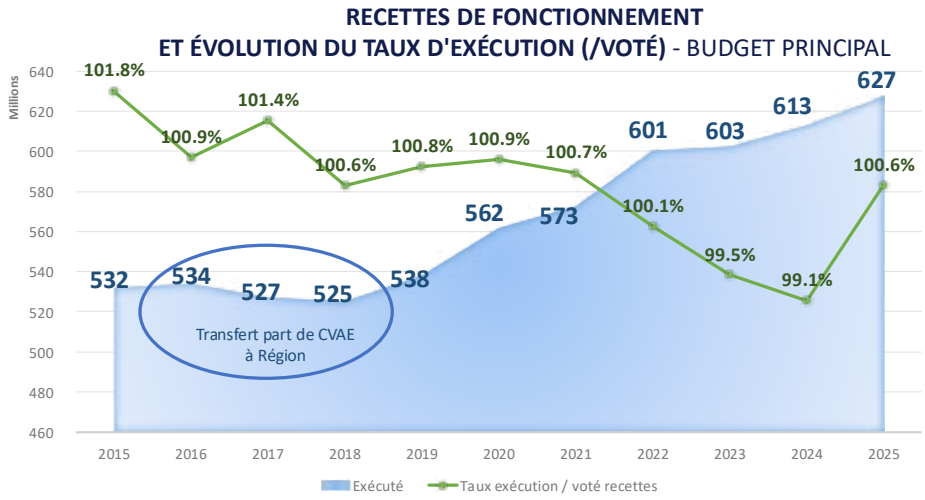
Accentuation des effets du dérèglement climatique

LES RECETTES DU DÉPARTEMENT DYNAMIQUES LIÉES PRINCIPALEMENT À LA DYNAMIQUE FAVORABLE DE L'IMMOBILIER

+ 2,3 %
par rapport à
2024

DMTO
+ 8 M€ /
2024

TVA
stable

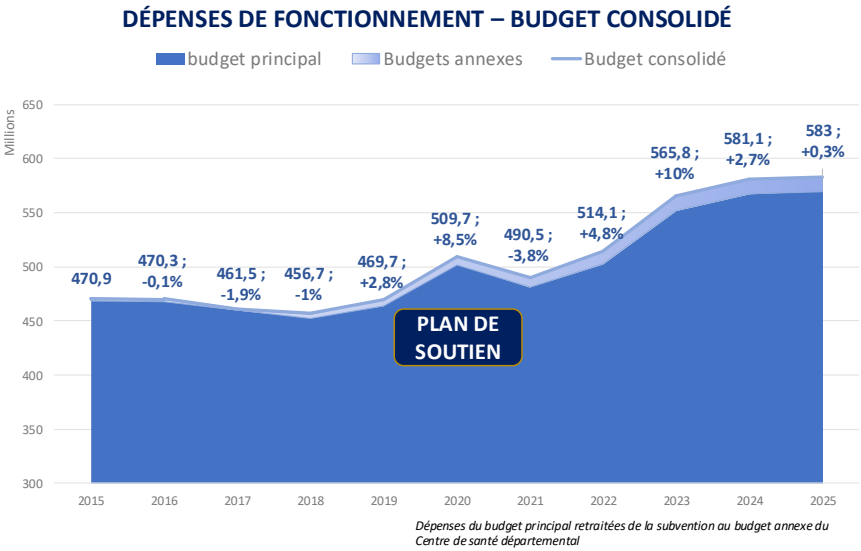


LES EFFORTS SUR LES FONCTIONS RESSOURCES ONT PERMIS AU DÉPARTEMENT DE POURSUIVRE SON ENGAGEMENT DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES

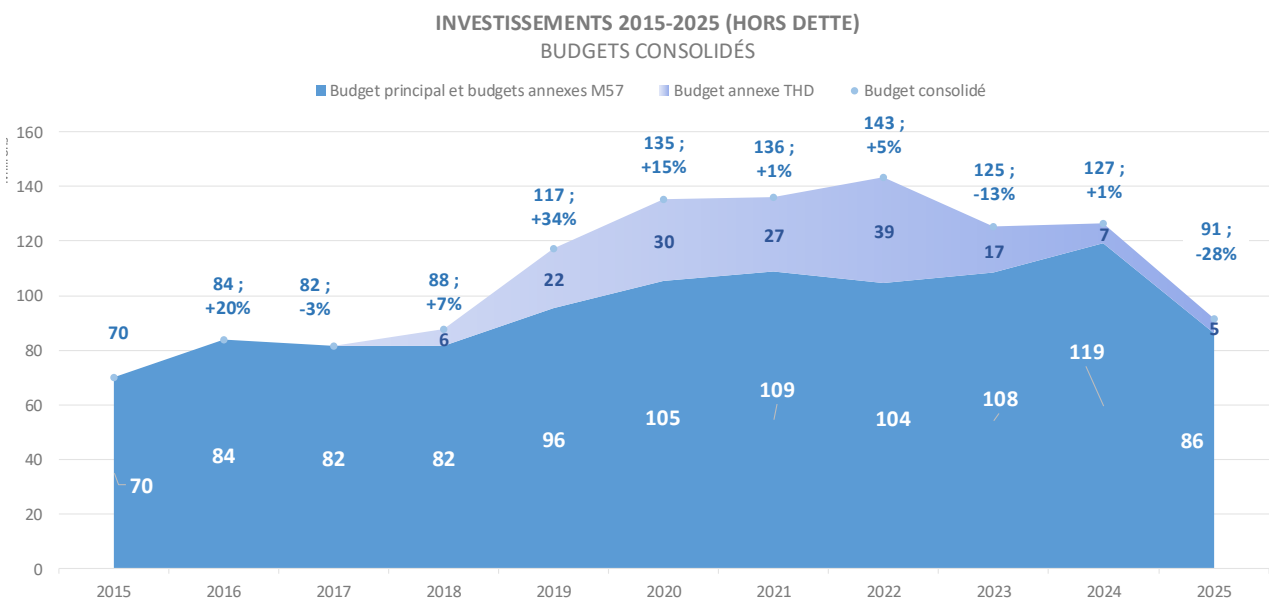
+ 0,3 % par
rapport à 2024

Dépenses
sociales +
2,7%

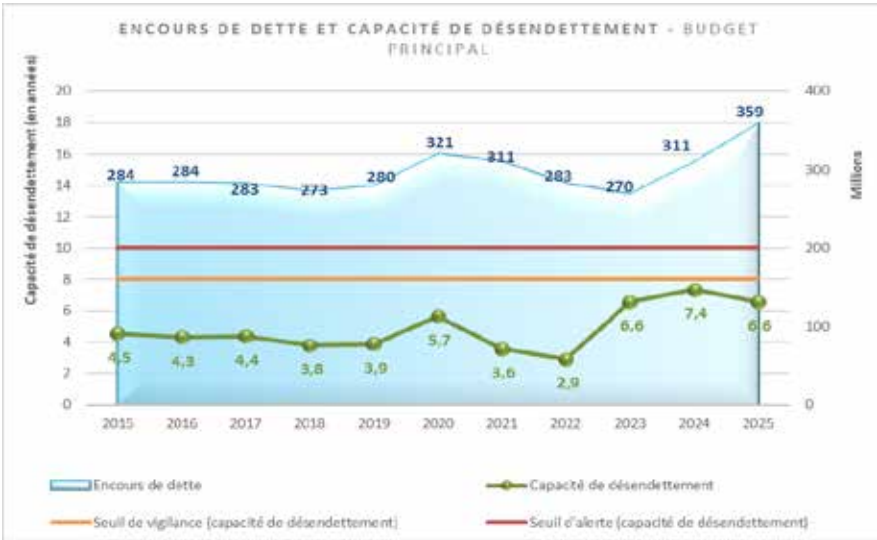
Masse
salariale +
1,5%



LE DÉPARTEMENT MAINTIENT SON ACTION APRÈS UN NIVEAU RECORD D'INVESTISSEMENT EN 2024



LE RECOURS À L'EMPRUNT AJUSTÉ CONJUGUÉ À LA PROGRESSION DE LA MARGE BRUTE ENTRAINE UNE AMÉLIORATION DE LA CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT À FIN 2025



Réendettement de 48 M€ fin 2025

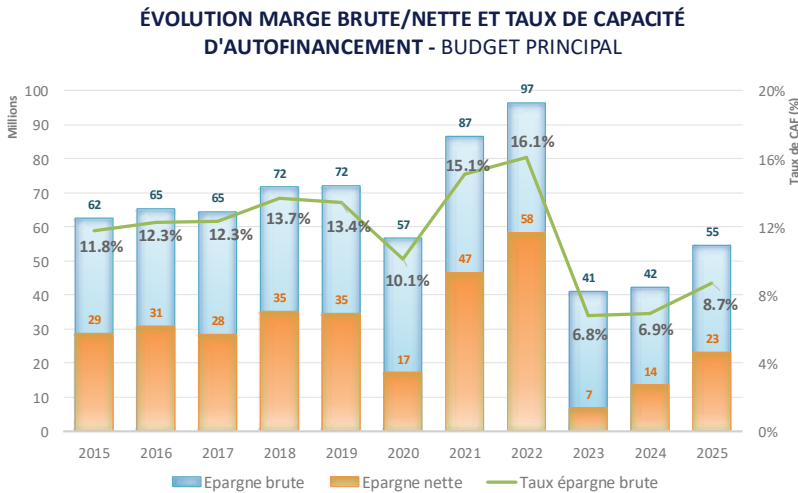
Capacité de désendettement qui s'améliore et inférieure au seuil de vigilance

MARGE BRUTE ET MARGE NETTE POURSUIVENT LEUR TRAJECTOIRE D'AMÉLIORATION APRÈS LA FORTE DÉGRADATION DE 2023

MARGE BRUTE
55M€ (+ 9 M€)

MARGE NETTE
23M€ (+ 9 M€)

TAUX D'ÉPARGNE
8,7%



13,4 M€ DE TRAVAUX ROUTIERS CET ÉTÉ

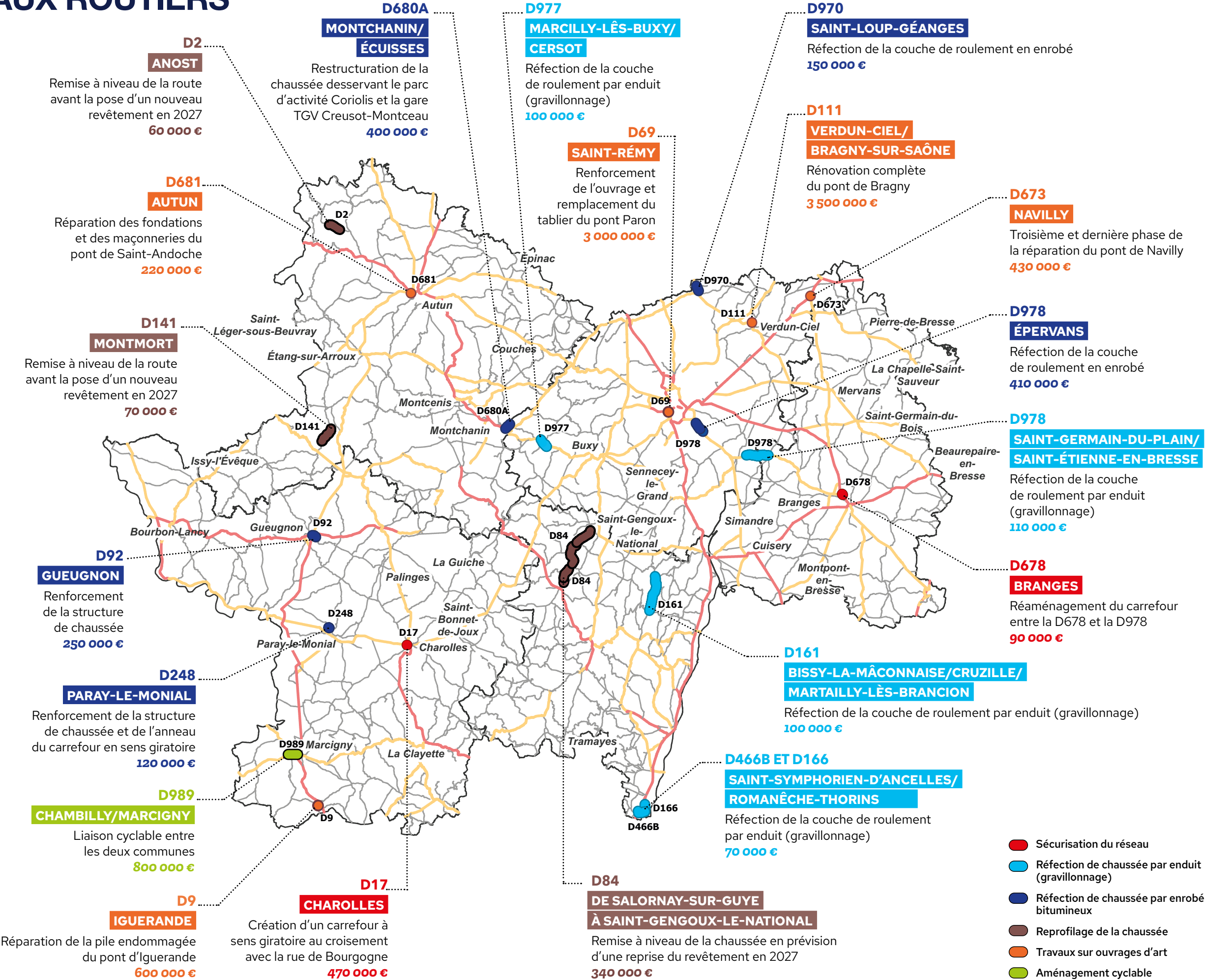
LE RÉSEAU ROUTIER EN SAÔNE-ET-LOIRE

- ➔ 5 250 km de routes
 - 507 km de voirie dites « structurante »
 - 1 129 km de liaisons intra départementales
 - 3 620 km de réseau secondaire

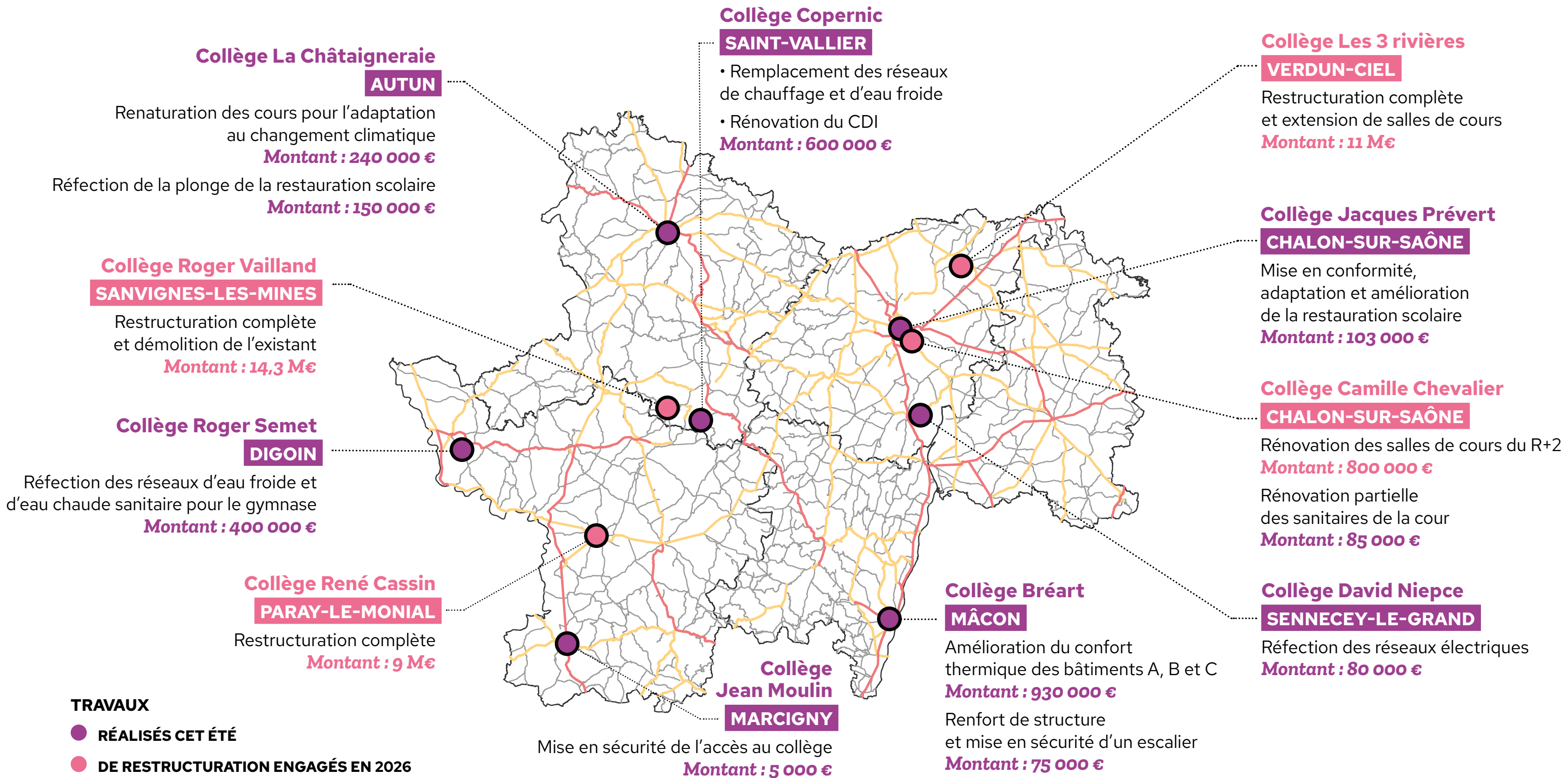
➔ 2 440 ouvrages d'art dont 1 895 ponts

➔ 276 km de voies vertes et bleue

➔ 28,4 M€ en investissements en 2026 dont 12,2 M€ pour la régénération des chaussées (couches de roulement) et 8,4 M€ pour les ponts du fait de 4 grosses programmations (pont de Navilly ; pont de Bragny ; pont Paron / Saint-Rémy/Chalon-sur-Saône ; pont d'Iguerande).



2,95 M€ POUR LES TRAVAUX ESTIVAUX DANS LES COLLÈGES





CONTACT PRESSE
DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE
Edwige Labruyère
Hôtel du Département - Rue de Lingendes CS 70126
71026 Mâcon cedex 9

07 85 11 87 78
e.labruyere@saoneetloire71.fr